

Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane
Compte rendu de la 8ème réunion du groupe de travail « Pêche »
17 décembre 2013

Etaient présents :

- M. Frédéric LETARD, vice-président du CRPM
- M. Jean-Yves TARCY, chargé de mission au CRPM
- Mme Carole OSTORERO, vice-présidente du conseil régional de la Guyane
- Mme Betty BERTOME, responsable du service Filières, département Economie, région Guyane
- M. Fabian BLANCHARD, délégué régional d'IFREMER
- M. Bruno THOME, directeur délégué de SHELL France en Guyane
- M. Gilles AMIARD, SHELL France
- Mme Céliane RINGUET, chargée de mission de la commission de suivi et de concertation
- M. Pascal HUC, directeur-adjoint de la DM Guyane
- M. Stéphane GATTO, directeur de la Mer de Guyane.

Validation du compte-rendu du GT n°6 du 3 septembre 2013 :

Le conseil régional a fait parvenir les éléments complémentaires qu'il souhaitait ajouter au compte-rendu du 3 septembre 2013. Ces éléments qui complètent le compte-rendu initialement transmis n'appellent pas d'observation des membres du GT et le compte-rendu du GT n° 6 est donc validé à l'unanimité.

Suite à cela, la société SHELL confirme qu'elle transmettra au conseil régional les données des campagnes d'échantillonnage.

Validation du compte-rendu du GT n°7 du 18 octobre 2013 :

Le projet de compte-rendu transmis n'appelle pas d'observation et il est validé à l'unanimité.

Point de situation sur la première phase des travaux d'exploration :

SHELL confirme que le navire-foreur, STENA ICE MAX, a quitté la zone le 7 décembre 2013 après que le dernier puits d'exploration ait été rebouché le 1er décembre 2013 sachant que ce dernier forage n'a pas permis de trouver de pétrole.

Aucun chantier d'exploration n'est prévu pour 2014 mais les prochains mois seront consacrés à l'exploitation des données des campagnes sismiques de 2012 et 2013 et de celles des forages. Cette analyse devrait permettre de déterminer de nouvelles pistes d'exploration qui orienteront les nouvelles demandes d'autorisation de travaux. Toutefois les délais pourraient être d'autant plus importants que le cadre réglementaire est dans une phase de transition.

Néanmoins, SHELL précise qu'il subsiste des opérations connexes comme la campagne actuelle de prélèvements de sédiments et d'éléments benthiques auprès des forages GMES 2 et 4 afin de démontrer l'absence d'impact sur les fonds.

Campagnes d'échantillonnage :

- 3ème campagne d'échantillonnage :

SHELL rappelle qu'elle s'est déroulée du 24 juillet au 3 août 2013 avec les mêmes navires et le même protocole que les deux précédentes mais avec la présence de SEANEO pour le compte du CRPM ce qui n'avait pas été le cas pour la seconde campagne. Le rapport de cette campagne a été transmis le 20 novembre 2013.

Cette campagne a permis d'échantillonner 112 espèces dont 4 de crevettes et 14 nouvelles par rapport aux campagnes précédentes.

Le rapport a également comparé les indicateurs des trois campagnes, notamment par rapport à la distance de la source sismique, en prenant en compte la nature des fonds et la variable saisonnière : 92 000 individus ont été prélevés (3,3t de produits) par 240 pêches scientifiques sur 5000 km² sur les mêmes points à chaque campagne. Ces éléments montrent que l'échantillonnage repose sur une base très solide.

Le rapport montre qu'il existe des différences de peuplement en fonction des substrats et que l'habitat

Direction de la mer

rocheux est le plus riche. Il montre aussi l'absence d'impact de la recherche sismique : pas de dégradation du stock entre 2012 et 2013 et pas de mortalité même à proximité du navire sismique en émission, la différence de la structure démographique par rapport à la seconde campagne de décembre 2012 étant liée à la variation saisonnière.

Le rapport a également souligné et confirmé la présence surprenante d'espèces coralliennes sur des sites très éloignées de la côte qui amène de nombreuses interrogations au niveau scientifique.

SHELL indique qu'elle poursuit son effort sur la connaissance du milieu halieutique et de l'environnement marin en finançant la campagne IFREMER prévue à l'été 2014 et en soutenant l'expédition du muséum national d'histoire naturelle (MNHN) pour un travail d'inventaire des espèces avec un volet maritime.

Le CRPM souhaite que l'ensemble des résultats recueillis soit regroupé dans une base de données facilement accessible.

SHELL s'interroge sur cet aspect, car ils induisent des enjeux de préservation. En effet, des zones très poissonneuses ont été trouvées et il serait dangereux de mettre en ligne ou facile d'accès ce type d'information qui pourrait attirer la rapacité de navires de pêche extérieurs, légaux ou pas. Par contre, cela pourrait s'envisager à travers une structure à définir, existante ou non, avec un pilote.

Il est rappelé que le protocole concernant les échantillonnages de juin 2012 couvrait les trois premières campagnes, les trois suivantes pouvaient être redéfinies en fonction des résultats et analyses des trois premières campagnes et des éventuelles études proposées pour une étude plus globale. Vu les conclusions sur l'absence d'impact et le maintien de l'effort sous d'autres formes avec l'IFREMER et le MNHN, le maintien des trois prochaines campagnes n'apparaît pas indispensable au niveau de SHELL.

Le CRPM précise que le cabinet SEANEO indiquait la nécessité de continuer les campagnes d'échantillonnages, car les échantillonnages n'étaient pas jugés suffisants et les données pas assez nombreuses.

SHELL souhaiterait que le rapport de SEANEO qui sous-tendrait cette analyse lui soit communiqué et rappelle qu'il y a eu comme prévu une campagne avant, pendant et après la recherche sismique comme prévu par l'arrêté préfectoral et que les conclusions du rapport sont sans équivoque.

L'IFREMER estime qu'il est nécessaire d'analyser de manière approfondie les rapports et les données pour qu'il n'y ait pas de confusion entre ce qui pourrait relever ou non de l'annualité, de la saisonnalité ou de l'impact sismique.

SHELL invite à l'analyse des résultats du rapport qui montre une variation à la hausse de la biomasse avec un effet saisonnier en décembre et une absence d'impact de la sismique qui aurait du avoir un effet immédiat s'il y avait dû en avoir un.

L'IFREMER dit qu'il n'y a effectivement pas forcément besoin de campagne supplémentaire d'autant plus avec la campagne IFREMER est prévue en 2014. Le délégué régional d'IFREMER propose de faire une étude approfondie du rapport et d'exposer ses conclusions au prochain GT "pêche".

- Quant au sujet de l'échantillonnage de l'ACOUA :

SHELL rappelle qu'il s'agit d'une campagne d'échantillonnage complémentaire visant la couche d'eau intermédiaire du large qui va être orientée à partir de l'analyse bibliographique de CREOCEAN qui a fait une synthèse de l'ensemble des études concernant les espèces d'acoupa et des résultats du groupe de travail spécifique réunissant le CRPM, L'IFREMER, SHELL, des cabinets d'étude, un fabricant de filets. Le processus a été long mais très collaboratif pour définir l'engin et la zone de pêche les plus appropriés.

Finalement, l'engin retenu est un chalut à grande ouverture verticale (GOV) dans un cadre expérimental sans système d'échappement du fait de l'objectif d'échantillonnage. La zone de pêche s'étendra entre 30 et 70 m de fonds selon plusieurs strates bathymétriques par des fonds vaseux ou sablo-vaseux.

Il reste à déterminer et trouver le navire susceptible de mettre en œuvre cet engin afin de commencer cette campagne en février 2014.

Première phase de l'étude sur la coopérative maritime d'avitaillement

Sur la base de la proposition du cabinet Le Bourlout du 12 décembre 2013, le directeur de la mer fait part de l'analyse de la DM à propos de ce document. L'étude de la situation est correcte et la proposition semble raisonnable et sérieuse tant au niveau méthodologique qu'au niveau budgétaire. Il précise que l'étude devra dans ses conclusions aussi se prononcer sur le positionnement de la future coopérative par rapport à la coopérative existante (CODEPEG). Des détails supplémentaires seront demandés sur les déplacements

Direction de la mer

en Guyane sans que cela obère la capacité à pouvoir s'exprimer sur cette proposition.

Les membres du GT "pêche" confirme l'importance de cette étude et valide à l'unanimité cette proposition qui devra être transmise au comité de gestion afin de s'assurer un début de l'étude à fin janvier 2014.

Dossier de l'attribution de moteurs HB :

Le directeur de la mer rappelle que 33 navires ont reçu un avis favorable pour le renouvellement de leur moteur hors-bord suite au GT du 18 octobre 2013 et à la réunion de la commission des chefs de service financier du 21 novembre 2013.

L'ensemble des éléments ont été transmis au comité de gestion pour libérer les crédits (377 374 €) liés à ce dossier et passer à la phase de commande qui fera l'objet de discussions entre SHELL et le CRPM.

Néanmoins, le DM fait part des observations du chargé de mission de la CCI et de la DFiP sur la difficulté de contacter les pêcheurs ayant déposé un dossier auprès de la CCSF pour les faire compléter. La capacité à compléter les dossiers est nécessaire pour aller plus loin dans l'attribution des moteurs HB.

Questions diverses :

Le chargé de mission du CRPM fait part de la demande de certains bénéficiaires de moteurs HB qui souhaitent changer la puissance par rapport à leur demande initiale. La réponse, y compris du vice-président du CRPM, est négative conformément à ce qui avait été convenu lors de la réunion du 16 septembre 2013.

Le DM rappelle que les bénéficiaires de moteur doivent entamer une modification de leur permis de mise en exploitation si la puissance a évolué.

Les sujets à l'ordre du jour ayant été examinés, la séance du GT "pêche" est levée.